



## Produits de l'organisme par financeur

Ce cadre recense les produits de l'organisme selon les financeurs et dispositifs de formation pour l'exercice de référence.

Il s'agit des produits comptabilisés dans les comptes de classe 7.

Lorsqu'une action a fait l'objet d'un financement multiple, il convient d'indiquer les produits à hauteur de la contribution de chaque financeur.

Par exemple, une action financée par le compte personnel de formation du stagiaire et par un abondement de l'employeur sera comptabilisée pour partie à la ligne 1 et pour partie à la ligne 2 (e).

### Produits provenant des entreprises pour la formation de leurs salariés :

1. des entreprises pour la formation de leurs salariés

0 €

### Produits provenant des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle pour des actions dispensées dans le cadre :

a. des contrats d'apprentissage

0 €

b. des contrats de professionnalisation

0 €

c. de la promotion ou de la reconversion par alternance ?

0 €

d. des projets de transition professionnelle ?

0 €

e. du compte personnel de formation ?

0 €

f. des dispositifs spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi ?

0 €

g. des dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés ?

0 €

h. du plan de développement des compétences ou d'autres dispositifs ?

0 €

**2. Total des produits provenant des organismes gestionnaire des fonds de la formation**

(lignes a à h), calcul automatique

0 €

**Produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif) :**

**3. Produit provenant des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif) Fonds versés par les pouvoirs publics pour la formation de leurs agents ?**

0 €

Produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques :

4. Instances européennes ?

0 €

5. Etat ?

0 €

6. Conseils régionaux ?

0 €

7. France travail (ex-Pôle emploi) ?

0 €

8. Autres ressources publiques ?

0 €

Produits provenant de contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais :

9. Produit provenant de contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais ?

0 €

Produits provenant de contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA) ou si vous intervenez en sous-traitance :

10. Produit provenant de contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)

?



Produits provenant d'autres produits au titre de la formation professionnelle :

11. Produit provenant d'autres produits au titre de la formation professionnelle 

0 €

Total des produits réalisés au titre de la formation professionnelle :

**TOTAL DES PRODUITS RÉALISÉS AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

(Total des produits de 1 à 11)



**Part du chiffre d'affaires global dans le domaine de la formation professionnelle (en %)**

Si cette part est inférieure à 1 % et où activité de formation réalisée, indiquez 1 %.



**Modifier**



## Intervenants et heures de formation

Ce cadre vise à identifier les personnes qui interviennent pour le prestataire de formation. Il convient d'indiquer le nombre de formateurs et le nombre d'heures de formation qu'ils ont dispensées. Pour les heures de formation, arrondir au nombre entier le plus proche.

### Personnes de votre organisme dispensant des heures de formation

Nombre de personnes

1

Nombre d'heures de formation dispensées



### Personnes extérieures à votre organisme dispensant des heures de formation dans le cadre de contrats de sous-traitance

Nombre de personnes

0

Nombre d'heures de formation dispensées

0

Modifier



### Attention

Si vous n'intervenez pas en sous-traitance, ne complétez pas le cadre G.



## Données des actions réalisées pour le compte d'un tiers

Ce cadre recense le nombre de stagiaires et le nombre total d'heures suivies pour les actions réalisées pour le compte d'un autre organisme (si vous êtes intervenus en contrat de prestation de service, en sous-traitance ou sur honoraires), correspondant aux produits indiqués en ligne 10 du cadre C.

Pour chaque action, indiquez le nombre d'heures de formation suivies par chaque stagiaire et apprenti, puis calculez le nombre total.

Exemple : une action de 6 heures pour 12 stagiaires représente 72 heures-stagiaires.

Ce calcul doit être fait pour chaque action, y compris pour celles à distance, puis totalisé pour l'ensemble des actions dispensées.

G. Bilan pédagogique : stagiaires dont la formation a été confiée à votre organisme par un autre organisme de formation ^

Formations confiées à votre organisme par un autre organisme de formation

Nombre de stagiaires et d'apprentis



Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis



Modifier